Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 30 (1959)

Heft: 7

Artikel: Laufon, une petite ville de la vallée de la Birse

Autor: Müller, C.-A. / Wilhelm, B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824846

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1146 ; mais même après cette date, l'église inconnue du Lac-de-Joux, si vraiment elle avait repris elle aussi le plan de Grandson, aurait pu être le modèle de Bellelay. Rappelons-nous qu'il existait à Bellelay dès l'origine l'oratoire de Siginand qui servait probablement d'église aux chanoines : on construisit un sanctuaire plus vaste au moment où l'existence de la nouvelle communauté fut économiquement assurée, ainsi que cela se fit fréquemment chez les Prémontrés.

Nous estimons ainsi que l'église romane de Bellelay fut construite dans la seconde moitié du XIIe siècle.

Alfred WYSS

Adaptation française : B. Wilhelm

LAUFON
une petite ville de la vallée de la Birse

Le XIIIe siècle est l'époque de la fondation des villes. Partout dans la contrée du Rhin supérieur et de ses affluents, de nouvelles localités furent érigées par la volonté de seigneurs temporels ou spirituels. Ces nouvelles villes se distinguèrent par leur architecture, leurs remparts, leurs marchés et leurs administrations autonomes des colonies rurales existant jusqu'alors. Dès l'instant où, au cours du XIIe siècle, l'importante Maison des Zaehringen concentra ses efforts à construire en Brisgau et au sud du Rhin des villes fortifiées semblables à des forteresses, des seigneurs possédant de plus petits territoires, des chevaliers libres et des princes ecclésiastiques les imitèrent aussitôt. Grâce à de tels points d'appui fortifiés, le trafic régnant sur les routes gagna en sécurité ; les convois des marchands trouvèrent dans ces villes de bons lieux d'étape, où leurs chariots se trouvaient en sécurité durant la nuit, pendant que les voituriers et les marchands dormaient dans les hostelleries. Plus tard, l'habitude s'établit dans chaque contrée de tenir des foires à l'intérieur de telles villes. C'est alors que s'établirent les artisans, qui livrèrent bientôt leurs produits dans les villages des alentours. Il ne resta d'autre alternative aux fondateurs de la ville que d'imposer aux nouveaux établis et à ceux qui les suivirent en nombre sans cesse grandissant des impôts bien définis. Si les villes nouvellement fondées se trouvaient placées à une certaine distance les unes des autres, elles se développaient rapidement. Mais aussitôt que ces dernières n'étaient créées que dans le but stratégique de dominer le voisin, les deux villes se trouvaient souvent si proches l'une de l'autre qu'aucune d'elles ne pouvait prospérer. Pensons simplement aux villes jumelées de Wangen et Wiedlisbach, dans la région de Bipp, de Bienne et Nidau, sur la rive nord du lac de Bienne, ainsi que de La Neuveville et du Landeron, sur la rive sud. Leur situation à toutes nous rappelle constamment leurs luttes rivales.

Lors du contrôle des voies de communication, les villes nouvellement fondées remplacèrent des châteaux forts plus anciens. Entre l'ancienne ville épiscopale de Bâle située au coude du Rhin et le passage de Pierre-Pertuis, on ne dénombrait que peu de barrages contrôlant la voie de la vallée de la Birse. Dans la partie inférieure de cette vallée, entre le Château d'Angenstein gardant la cluse jurassienne et la vallée de Delémont se trouvaient les domaines du comte de Ferrette ainsi que ceux d'un autre noble peu connu : le comte de Soyhières. Les documents manquant, il n'est pas possible d'établir de quelle façon ces deux nobles se partageaient les terres ; aux environs des années 1180, la famille des comtes de Soyhières s'éteignit, et l'héritage fut partagé entre les comtes de Ferrette et de Tierstein. Lorsque ces derniers durent s'assujettir en tant que vassaux des évêques de Bâle en 1271, la route de la vallée de la Birse tomba entre les mains de l'Evêché, qui gagna dans cette affaire un libre passage vers ses possessions se trouvant déjà dans la partie supérieure de la vallée de la Birse. Le val de Laufon acquit par là même une importance accrue.

Ce fait, lié au désir d'obtenir un lieu sûr pour les marchés dans la large échancrure de vallée située entre la crête étirée du Blauen et la chaîne opposée s'étendant au sud vers le Passwang, provoqua la fondation de la petite ville de Laufon. Il ne faudrait cependant pas croire qu'une colonie absolument nouvelle ait surgi d'un lieu jusqu'alors inhabité. Depuis des temps immémoriaux se trouvait un village là où la Birse se jette d'une gorge resserrée dans la plaine, au confluent du Wahlenbach venant du sud. Ce village utilisait certainement depuis longtemps la force hydraulique de la Birse. Il était également aisé de franchir la rivière à gué à cet endroit, car celle-ci, au-dessous des chutes, était partagée en plusieurs bras, ce qui facilitait grandement le passage en direction du Kahlpass, coupure importante de la crête du Blauen.

Cet endroit, bien royal mérovingien, possédait une église dédiée à saint Martin de Tours, patron national des Francs. Les rois francs avaient désiré introduire le christianisme, leur religion d'état, grâce à la construction d'une église. Il se passa cependant encore passablement de temps jusqu'à ce que les croyances païennes fussent complètement déracinées ; elles demeurèrent particulièrement vivaces dans les vallées jurassiennes retirées.

L'église de Laufon fut jusqu'au XIe siècle le seul lieu de culte situé entre le Blauen et le Passwang. Ce n'est qu'en 1085 que les comtes de Soyhières, conjointement avec leurs alliés d'Alsace fondèrent, tout au fond de la vallée latérale de Beinwil un petit monastère, et prirent sous leur protection les moines bénédictins de cette région retirée. Cinquante à cent ans plus tard s'éleva dans une région défrichée située dans le cours inférieur de la Lüssel l'église Sainte-Marguerite de Rohr (entre Brislach et Breitenbach), donation des seigneurs de Ramstein, originaires de la région. Ainsi, le lieu de pastoration du chapelain de Saint-Martin à Laufon se borna à la partie ouest du fond de la vallée. Le village montagnard de Blauen posséda bien aussi un lieu de culte dédié à saint Martin. Il ne fut cependant jusqu'au XIVe siècle qu'une chapelle desservie de Rohr ou de Laufon.

Sur ces entrefaites, le domaine de Laufon passa des mains du roi dans celles de l'Abbaye de Saint-Blaise en Forêt-Noire. On connaît

encore très peu de choses concernant ce changement de propriété. Il est l'une de ces nombreuses énigmes qui marquent les débuts de ce sanctuaire très important. Lors de l'accord de 1141 réglant une longue querelle entre l'évêque de Bâle et l'abbé de Saint-Blaise, le domaine de Laufon est cité pour la première fois. Il était l'une des quatre courtines que l'abbé avait cédées à l'Evêché, afin que ce dernier renonce définitivement à ses prétentions sur le monastère.

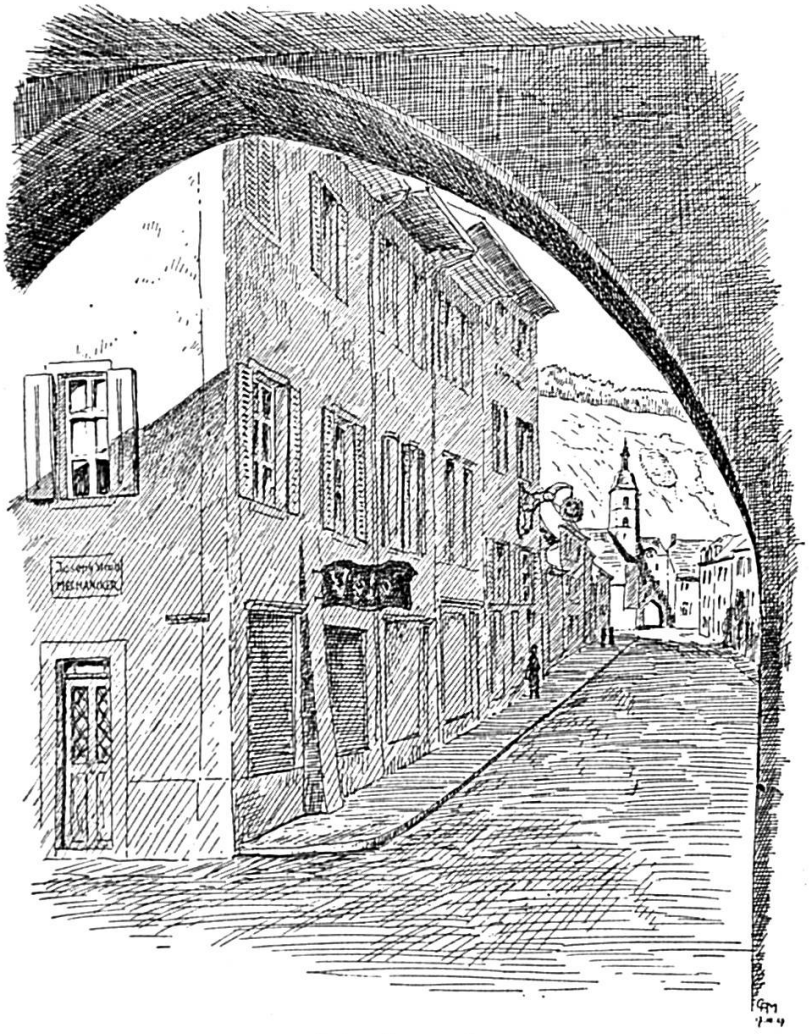

Entre les portes

Plus tard, Laufon n'est que rarement mentionné si ce n'est en 1196, lorsque le pape Célestin III confirma au Chapitre de Bâle le droit de dîme sur l'église Saint-Martin du village sur la Birse, et à nouveau en 1265, lorsque l'évêque de Bâle enleva au Chapitre le droit de patronat sur l'église de Laufon et lui accorda en contrepartie l'église Saint-Théodore à Bâle. Il est bizarre de constater que le nom de Laufon n'est jamais mentionné dans les écrits des comtes de Soyhières, lesquels avaient pourtant possédé longtemps des terres dans la vallée de Laufon. Ces petits seigneurs ont cependant laissé si peu de traces de leur présence qu'il est impossible d'établir avec certitude de quelle manière la Cathédrale de Bâle put acquérir plus de la moitié de la vallée de Laufon.

Ce qui est certain, c'est que les comtes de Tierstein avaient pu mettre la main sur une partie des possessions des comtes de Soyhières. Parmi ces dernières se trouvaient la pointe sud-est de la vallée, c'est-à-dire la région appartenant au Monastère de Beinwil. Les gens de Tierstein avaient manifestement hérité du droit de baillage sur le couvent, et ils érigèrent en amont du village de Büsserach le Château de Neu-Tierstein, afin d'assurer leurs prétentions. Ceci se passa à la fin du XIIe siècle.

Les évêques de Bâle devaient cependant bientôt se sentir menacés par ces constructions. Ils ne pouvaient à aucun prix laisser échapper de leurs mains le contrôle de la route de la Birse. La riposte pratiquée par ces derniers fut la seule alors en usage au XIIIe siècle : ils fondèrent une ville au point dangereux. Déjà, l'acte d'échange de 1265 indiquait l'intention de faire de Laufon quelque chose de particulier. L'évêque possédant la plupart des droits dans ce village, était présent là où il pouvait tenir en mains l'accès des gorges de la Birse et le chemin de traverse menant du Passwang aux hauteurs de Kahl, entre Röschenz et La Bourg.

Le 26 décembre 1295, l'évêque Pierre Reich de Reichenstein accorda aux bourgeois de Laufon une lettre de franchise par laquelle le lieu était élevé au rang de ville. Ce pas en avant marque la conclusion d'une évolution qui avait débuté au plus tard en 1265. Entretemps fut érigé le nouveau lieu de Laufon, bientôt entouré de murailles.

Il est très remarquable que cette ville ne fut pas fondée sur l'emplacement de l'ancien village de Laufon ; celui-ci restait une localité ouverte qui entourait l'église Saint-Martin. L'évêque choisit pour l'endroit fortifié une plaine passablement basse située sur la rive gauche de la Birse en aval des chutes, parce qu'il pouvait se servir de la rivière comme d'une protection. Il appuya vraisemblablement le système de fortifications sur une forteresse bâtie sur le courant, forteresse qui prit à sa charge la défense de l'angle nord-est de la ville. La fondation de cette construction sur une île de la Birse, dont la situation est semblable à celle du château voisin de Zwingen est attribuée au comte de Ferrette qui avait dû, en 1271, reconnaître la suzeraineté de l'évêque de Bâle.

La situation de la ville de Laufon était comparable à un triangle, dont le plus long côté s'appuyait à l'est sur la Birse. A l'angle nord-est se trouvait le château bâti sur l'eau, qui fut longtemps séparé de la ville par un fossé. A l'angle sud de la ville, proche de la Birse s'éleva l'Obertor, ou Porte de Delémont. En sens inverse partait en direction nord la large grand-rue menant vers l'Untertor, ou Porte de Bâle. Entre la rue principale et les murailles de la ville placées parallèlement à cette dernière vers l'ouest, il restait suffisamment de place pour justifier l'existence d'une rue secondaire. A l'est de la grand-rue on pouvait construire une troisième rue ; celle-ci commençe près de la Porte-Haute et forme une courbe à proximité du vieux château et se dirige comme la grand-rue en direction du nord de la ville. Entre cette rue et le château se trouvait encore une ruelle. Ces trois ou quatre rues établies en direction nord-sud ne croisaient que deux transversales ; l'une d'elles coupait la rue centrale en son milieu, l'autre, partant de l'intérieur des murailles de l'angle nord-ouest de la ville gagnait l'ou-

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

Bévilard	**Hôtel du Cheval-Blanc** (G. Suter) Moderne et confortable	(032) 5 25 51
Bienne	**Hôtel Seeland** (A. Flückiger) Entièrement rénové — Confort	(032) 2 27 11
Boncourt	**Hôtel A la Locomotive** (L. Gatherat) Salles pour sociétés — Confort	(066) 7 56 63
Delémont	**Hôtel Terminus** (Robert Obrist) Tout confort	(066) 2 29 78
Doubs	**Hôtel du Theusseret** (Famille Rollier) **Goumois** — Ses truites	(039) 4 53 65
Moutier	**Hôtel Suisse** (Famille Brioschi-Bassi) Rénové, grandes salles	(032) 6 40 37
La Neuveville	**Hôtel J.-J. Rousseau** (William Cœudevez) Neuf — Confort, salles	(038) 7 94 55
Porrentruy	**Hôtel du Simplon** (S. Jermann) Confort, sa cuisine, sa cave	(066) 6 14 99
Porrentruy	**Hôtel du Cheval-Blanc** (C. Sigrist) Rénové, confort, salles	(066) 6 11 41
St-Imier	**Hôtel des XIII Cantons** (Mme R. Wermeille) Rénové, confort, grill, bar, salles	(039) 4 15 46
St-Ursanne	**Hôtel du Bœuf** (Jos. Noirjean) Rénové, sa cuisine, sa cave	(066) 5 31 49 918

Les Gros Lots

100'000
50'000

3x20'000.-, 3x10'000.-, 3x5'000.- Frs, etc.

41'046 lots d'une valeur globale de 525'000 Frs

5 billets chiffres finals 0–4 contiennent au moins 1 lot
5 billets chiffres finals 5–9 contiennent au moins 1 lot
10 billets chiffres finals 0–9 contiennent au moins 2 lots

1 billet Frs 5.– (la série de 5 billets Frs 25.–, la série de 10 billets Frs 50.–) plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques postaux III 10 026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts.
Adresse: Loterie SEVA, Berne, tél. (031) 5 44 36. Les billets SEVA sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que dans de nombreux magasins, etc.

124/2

SEVA Tirage 4 Sept.

936

vrage fortifié sur la Birse à l'angle nord-est. Cette situation favorisée de la ville existe encore de nos jours. C'est le charme particulier de Laufon, de pouvoir d'une porte à l'autre traverser toute la grand-rue, semblable à une grande place allongée. Elle avait été certainement conçue à l'origine comme rue ou place de marché. La troisième porte également, la Wassertor ou Porte de l'Eau, sous laquelle passait la rue transversale allant vers l'est, a laissé des traces certaines : son arche conduisant à la Birse est cependant murée aujourd'hui.

Par la lettre de franchise du jour de la Sainte-Etienne en 1295 (datée de 1296, l'année débutant au jour de Noël) l'évêque Pierre accorda

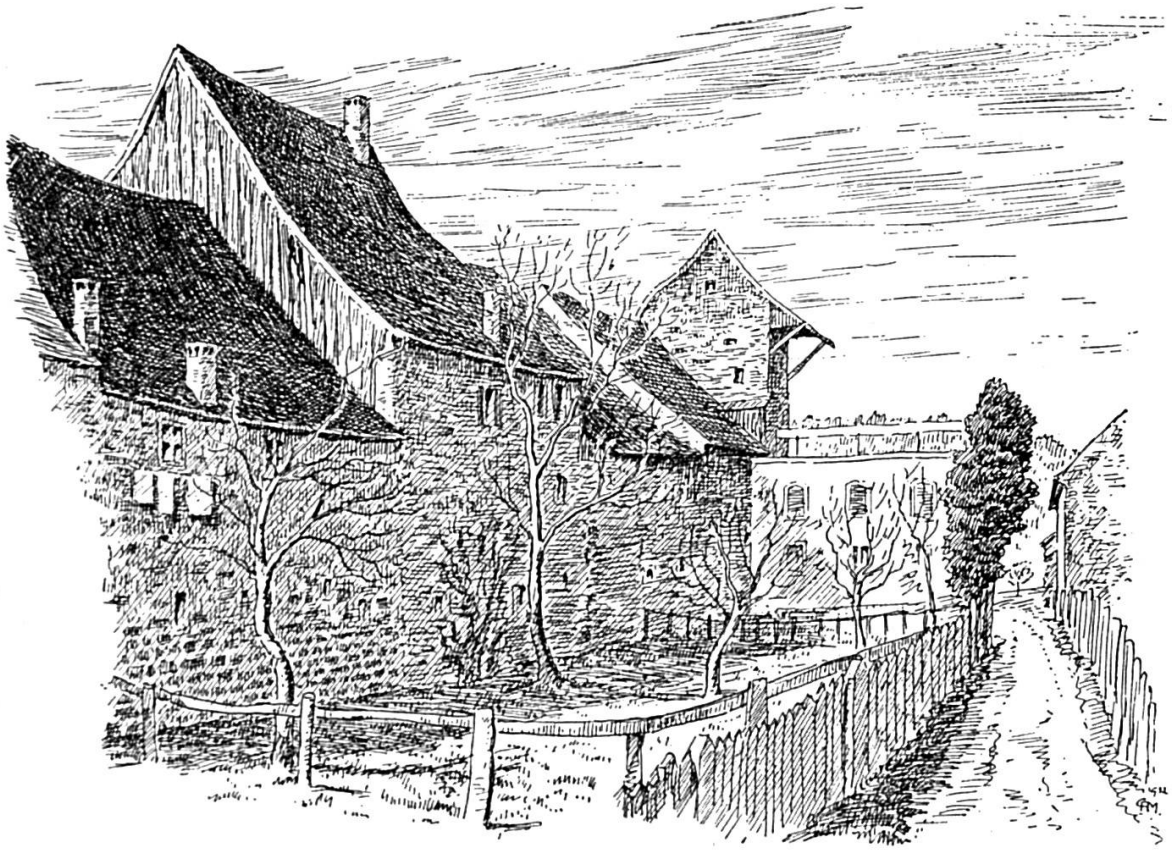

Remparts

aux bourgeois de Laufon, qui lui avaient déjà rendu bien des services, les mêmes droits et libertés que ceux accordés aux bourgeois de Bâle. Cela signifiait entre autres que la ville pouvait élire son propre conseil, capable de gérer lui-même ses affaires. Mais ces droits et coutumes s'étendaient seulement sur la ville proprement dite jusqu'aux fossés ; cette commune présenta un morceau coupé du territoire de l'ancienne cour colongère des temps carolingiens. L'ancienne commune entourait ainsi la nouvelle ville, mais elle ne jouit pas des droits accordés à la ville. Elle fut appelée plus tard, de même que les maisons qui furent construites devant les Portes de Laufon le « Vorstadt ». Il demeura jusqu'à la Révolution française sous la juridiction du bailli du prince-évêque résidant à Zwingen. Les corporations bourgeoises de

« Laufon-Stadt » et « Laufon-Vorstadt », qui existent encore de nos jours, sont un vestige de cette situation.

La ville de Laufon ne possédait aucune église à ses débuts. Les bourgeois se rendaient aux offices religieux en l'église Saint-Martin-devant-les-Portes, de l'autre côté de la Birse ; ils étaient également enterrés dans le cimetière se trouvant non loin de ce lieu vénéré. Il est resté jusqu'à aujourd'hui le lieu où s'achève la vie des Laufonnais, bien que, depuis longtemps, l'église Saint-Martin avec son clocher massif à deux pans ait été sacrifiée au progrès et ait fait place à une petite chapelle.

Le désir des bourgeois avait toujours été d'ériger un lieu de culte à l'intérieur des murailles. On appréhendait le danger qui aurait pu menacer la ville le dimanche matin, lorsque les hommes en état de porter les armes se seraient trouvés réunis pour la messe dans l'église Saint-Martin. En 1364, l'évêque Jean Senn de Münsingen se laissa quelque peu attendrir, et permit aux gens de Laufon de procéder à la construction d'une chapelle dite de Sainte-Catherine, près de la porte inférieure. Ce nouveau lieu de culte fut richement doté par les bourgeois. De plus en plus, le service divin fut célébré à cet endroit, et l'église Saint-Martin tomba à l'abandon.

Il est aisé de constater que la ville de Laufon ne se développa pas selon les plans prévus par ses fondateurs. La faute doit être imputée aux successeurs de l'évêque Peter Reich, qui ne firent pas preuve de politique cohérente. Il y a lieu de croire que durant les trois premiers siècles de l'existence de Laufon, aucun marché ne fut tenu en cette ville, bien qu'il soit facile de constater que sa grand-rue avait été dessinée dans ce but. En 1564, les bourgeois de Laufon implorèrent auprès de l'évêque Melchior de Lichtenfels le droit de tenir en leurs murs une foire annuelle. L'évêque accéda à leur requête. De sa réponse, on déduit qu'aucune foire n'avait été autorisée jusqu'alors. En 1575, les habitants de Laufon demandaient à l'évêque nouvellement élu Jacques Christophe Blarer de Wartensee la permission de tenir aussi un marché hebdomadaire. Ce n'est qu'en 1620 que l'évêque Guillaume Rinck de Baldenstein accorda une telle permission. Depuis cette époque, ce dernier a lieu chaque samedi dans la petite ville. Cette absence de marché jusqu'à la fin du moyen âge indique que Laufon, malgré ses franchises et ses remparts, n'était pas parvenu, après trois siècles d'existence, au statut de ville indépendante, ainsi que nous aurions pu le croire de prime abord. L'état de ville tenait en effet à trois conditions : les remparts, le gouvernement autonome et le droit de marché.

L'administration de Laufon avait également son caractère propre. Il avait bien été accordé aux bourgeois, par lettre de franchise datée de 1295, le libre droit de gouvernement ; la direction du conseil était cependant exercée par un maire installé par l'évêque, choisi parmi les nobles la plupart du temps.

La grande époque de Laufon sembla surgir au XVIe siècle. A cette époque, les bourgeois, avec l'aide de la ville de Bâle, cherchèrent à se libérer de l'obligation de servir dans le régiment de l'Evêché. Après s'être soulevés avec les paysans de la vallée de Laufon contre leurs princes, et après avoir pillé le monastère voisin de Lucelle, ils conclurent en 1525 un traité de combourgeoisie avec la ville de Bâle.

Les remous provoqués par ces troubles forcèrent l'évêque à laisser subsister le traité d'assistance entre Bâle et Laufon. Il ne put empêcher également, au début de l'année 1526, le curé de Saint-Martin de Laufon de prêcher la foi évangélique. Deux ans plus tard, le vénérable lieu de culte situé sur la rive droite de la Birse subit la destruction de ses statues, destruction opérée plus dans un but politique que religieux. En 1529, Bâle, après passablement d'hésitations, embrassa la réforme. Laufon suivit l'été suivant le même mouvement, L'énergique et jeune évêque Jacques Christophe Blarer réussit cependant, en 1585, grâce à un arbitrage des Confédérés, à faire déclarer nul le

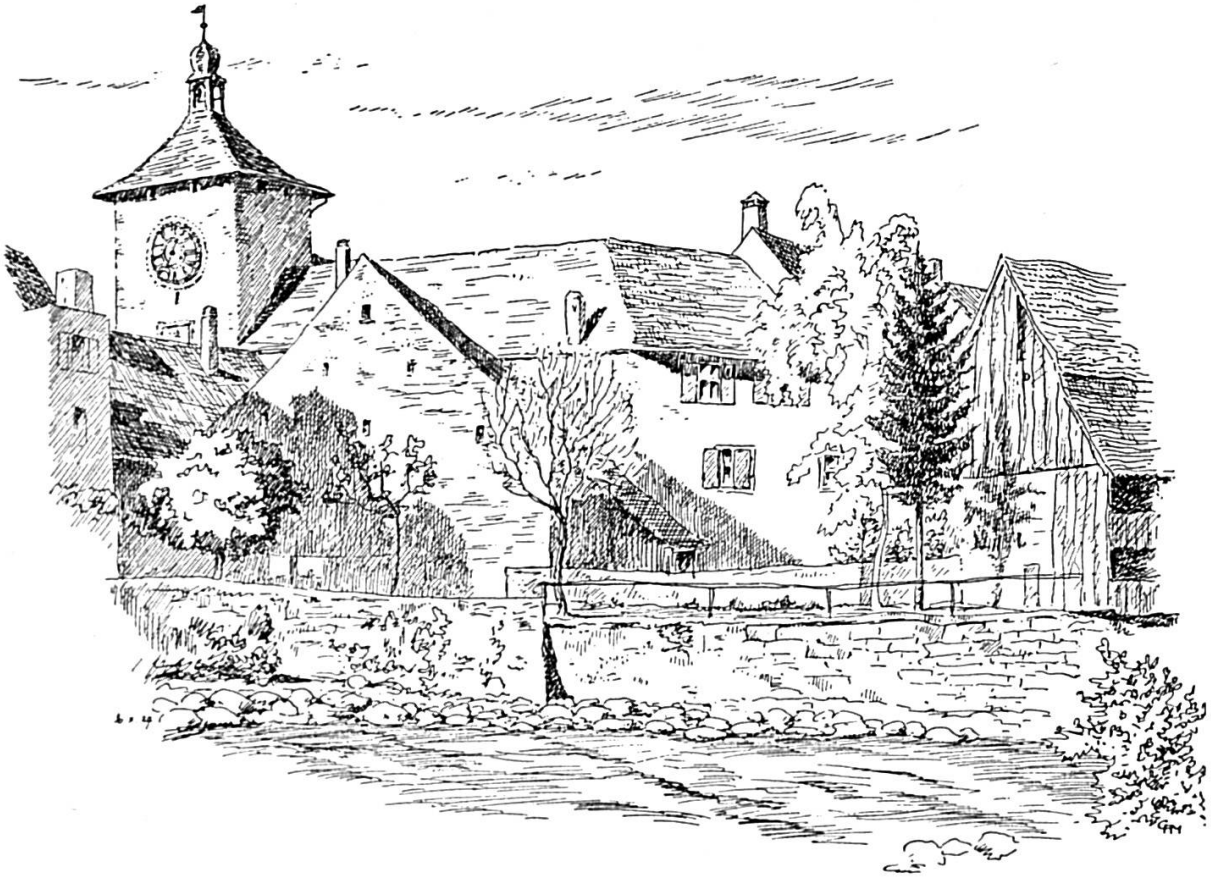

Au bord de la Birse

Traité de combourgeoisie entre Bâle et Laufon. Par le fait même, le protestantisme était balayé de la vallée de Laufon. Les bourgeois de la ville durent embrasser à nouveau la foi catholique.

Durant la guerre de Trente-Ans, la vallée de Laufon fut occupée et sévèrement dévastée en 1637 et 1638 par les armées franco-suédoises du duc Bernard de Weimar. L'Eglise paroissiale de Saint-Martin-devant-les-Portes fut tellement endommagée que les cultes ne furent plus dès lors célébrés que dans la chapelle Sainte-Catherine située en ville. Dans les années 1698-1699, un nouvel édifice fut érigé en lieu et place de l'ancien ; l'ancien lieu de culte de Saint-Martin perdit alors entièrement ses droits paroissiaux et ne fut plus utilisé que comme chapelle de cimetière. La construction véritable se dressa jusqu'au XIXe siècle

sur l'emplacement même où la foi chrétienne avait pris racine pour la première fois dans la vallée. Aujourd'hui c'est le cimetière et sa chapelle qui occupent ces lieux.

Avec la Révolution française et l'entrée des troupes françaises à Laufon, la ville connut une nouvelle époque. Après avoir été rattachée en 1815 en même temps que la plus grande partie de l'Evêché au canton de Berne, la petite cité agricole et bourgeoise — les artisans ne formaient qu'une minorité de la population — se mit à prendre vie. La route de la vallée de la Birse, bâtie durant les premières années du régime bernois, vit son trafic s'accroître. Les carrières situées à proximité de la ville procurèrent des revenus accrus. Moulins et tuileries s'établirent ou se développèrent. L'ère de l'industrie modifia bientôt la physionomie des rues de la ville, particulièrement lorsqu'en 1875, le chemin de fer força les cluses jurassiennes et fit de Laufon une station importante du trajet Bâle-Delémont. Si nous ne rencontrons pratiquement plus aujourd'hui de maisons bourgeoises, la faute en est au développement industriel qui supplanta rapidement les anciennes coutumes. Les temps nouveaux firent disparaître les fontaines de la ville qui se dressaient au milieu de la rue principale. Les tas de fumier élevés partout devant les maisons et indiquant quelle était l'occupation principale des bourgeois, disparurent. Les maisons, construites en grande partie comme les habitations alsaciennes (torchis crépi sur clayonnage de saule) furent démolies et firent place à de nouvelles constructions. Par une chance inouïe, les portes de la ville ne furent pas sacrifiées à l'esprit du temps, comme ce fut le cas pour la plupart des murailles et des fossés de la ville. Les deux portes ferment toujours la grand-rue et donnent encore à la ville son caractère propre, semblable à celui qui l'animait à l'époque où elle voulait se distinguer des autres localités de la vallée. Fière d'être une vieille ville, Laufon fait preuve d'émulation avec Breitenbach, le bourg voisin et rival de la partie soleuroise de la vallée de Laufon. Ainsi se manifeste encore la tension qui s'était déjà fait sentir au XIIIe siècle, et qui avait abouti à la fondation de la ville sur les bords de la Birse ; ici, les habitants jurassiens des princes-évêques de Bâle, là ceux du comte de Tierstein, les tenants soleurois. Mais alors que le Château des Comtes a perdu son ancienne importance, la ville fondée par l'évêque garde toujours le même aspect, car ses portes sont le signe indiquant que le concept de ville a vaincu la féodalité des chevaliers.

C.-A. MÜLLER
Traduction : B. Wilhelm

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner
Administration du bulletin et publicité : R. Steiner, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. - Tél. : président : 032/6 40 07 ; scrétariat : 066/2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : 066/2 14 37. Abonnement annuel : 8 fr. Le numéro : 1 fr.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source